

REDEVANCE D'ORDURES MÉNAGÈRES : GRILLES TARIFAIRES 2023 EN BREF



Vous souhaitez des renseignements ?

PÔLE DÉCHETS DU PAYS DE SARREBOURG

pole-dechets@pays-sarrebourg.fr

ou **0800 807 018** (gratuit depuis un poste fixe)

GRILLE TARIFAIRE POUR LES MÉNAGES (résidence principale)



TOURNÉES DE COLLECTE DE LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES ET DU BAC DE TRI TOUTES LES 2 SEMAINES

COMPOSITION DU FOYER	1 personne	2 à 4 personnes	5 personnes et +
Taille de la poubelle d'Ordures Ménagères à puce électronique (obligatoire)	80 litres	140 litres	240 litres
Part fixe annuelle Incluant : - TOURNÉES DE COLLECTE EN PORTE À PORTE - CENTRE DE TRI ET RECYCLAGE DES EMBALLAGES - DÉCHÈTERIES (ACCUEIL, TRANSPORT, TRAITEMENT) - COLLECTE DES BORNES VERRE/ PAPIERS/ TEXTILES - ET 10 LEVÉES DE LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES	 107 €	 194 €	 318 €
Part variable à partir de la 11e levée jusqu'à la 18e levée	3,20 €/levée	4,80 €/levée	7,50 €/levée
Part variable à partir de la 19e levée	6,40 €/levée	9,60 €/levée	15,00 €/levée

* PART FIXE PRORATISÉE

Du / / 2023 au 31 / 12 / 2023

incluant levées

* Pour les mouvements intervenus en cours d'année, la part fixe annuelle ainsi que le nombre de levées sont proratisés au jour du mouvement.

GRILLE TARIFAIRE POUR LES MÉNAGES ÉQUIPÉS D'UNE POUBELLE COLLECTIVE



Dans le cas d'une copropriété disposant d'une ou plusieurs poubelle(s) collective(s), la redevance est adressée au gestionnaire ou au syndic, qui répartit ensuite les charges entre les différents appartements.

Bac sanitaire supplémentaire (80 ou 140 Litres)*



*Bac fourni suite à convention et destiné exclusivement à la collecte des protections anatomiques d'une personne souffrant de problèmes pathologiques d'incontinence.

Bac	Part fixe annuelle	Prix à la levée
80L	0 €	1,50 €
140L	0 €	2,00 €

GRILLE TARIFAIRE POUR LES MÉNAGES AYANT ACCÈS À UNE BORNE SEMI-ENTERRÉE



BORNE AVEC CONTRÔLE D'ACCÈS		
Part fixe annuelle incluant 32 dépôts dans la borne	Part variable du 33 ^{ème} au 52 ^{ème} dépôt	Part variable à partir du 53 ^{ème} dépôt
129 €	2,10€/dépôt	3,20€/dépôt

BORNE SANS CONTRÔLE D'ACCÈS
Part fixe annuelle
156 €

RÉSIDENCES SECONDAIRES



Les résidences secondaires sont dotées d'un **BAC DE 80 LITRES** et facturées suivant le même abonnement qu'un foyer d'une personne seule en résidence principale.

Pour les autres situations particulières, se référer à la délibération

REDEVANCE D'ORDURES MÉNAGÈRES : GRILLES TARIFAIRES 2023 EN BREF



Collectivité émettrice de votre redevance

Vos références webuser pour payer par internet sur votre espace sécurisé

Adresse du trésor public auquel vous êtes rattaché pour payer au guichet

Nombre de levées comptabilisées par lecture automatique de la puce électronique

Coupon détachable à joindre au paiement de votre redevance
Quel que soit votre mode de règlement

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
CCSMS SOLDE COMPTANTS

Date limite de paiement : PAYABLE A RECEPTION

CC SARREBOURG MOSELLE SUD
TERRASSE NORMANDIE
57403 SARREBOURG CEDEX
Service facturation / POLE DECHETS: 0800 807 018
N° Siret : 200 039 956 00012
IBAN : FR27 3000 1005 29E5 7700 0000 066

* C 0 1 4 0 5 0 9 6 1 *

M DUPONT Pierre

5 RUE PRINCIPALE

57400

Coordonnées du payeur

Comptable chargé du recouvrement :
TRESORERIE DE SARREBOURG
12 RUE DE LUNEVILLE
57400 SARREBOURG
Tél : 03 87 23 72 00

N° de facture : 82274.000000
Emise le : 13/01/2023
Réf Webuser Payeur : 1403791 - Client : 1405096
Voir au verso, les modalités de règlement .
Pour le détail de vos levées et régler sur Internet:
<https://pays-sarrebourg.webuser.fr>

Titre exécutoire en application de l'article L. 252 A du livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L.1617-5, D.1617-23, R.3342-4, R.3342-8-1 et R.4341-4 du code général des collectivités territoriales

Descriptif	Début service	Fin service	Quantité	Tarif	Montant
Adresse desservie : DUPONT PIERRE 5 RUE PRINCIPALE 57400 HILBESHEIM					
Abonnement Particulier 140L OMR N:14008320 P:0109FF2C8E	01/01/2023	31/12/2023	365/365	166.00	166.00
13 Levées constatées / 10 Incluses 140L OMR N:14008320 P:0109FF2C8E	01/01/2023	31/12/2023			
Levées supplémentaires facturables Tranche 1			3.00	4.50	13.50
Déjà facturé					-83.00

Vous pouvez payer cette somme sur Internet en vous connectant sur <https://pays-sarrebourg.webuser.fr>
Identifiant Collectivité : 005787 - Références : 2023-OM-00-822

NET A PAYER : 96.50 €

TVA non applicable, art. 256 B du CGI

Partie à détacher suivant les pointillés

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter ce compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel.

Votre signature vaut autorisation pour débits, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU _____ SIGNATURE _____

Joindre un relevé d'identité bancaire

M DUPONT Pierre

5 Rue Principale

TIP SEPA

Référence Unique du Mandat : TIPSEPA057067854000000000082274
ICS : FR13222585
Référence : 8227
Créancier : CCSMS

Montant : 96.50 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT DU
TRESOR PUBLIC
TSA 50808
35908 RENNES CEDEX 9

854037700 DUPONT Pierre

1133000175 6703000000000082274057067499 517

Part fixe de votre redevance en fonction du nombre de personnes dans votre foyer (voir grille des tarifs au recto)



coûts fixes du service public :

- tournées de collecte (circulation des camions)
- tri et recyclage des emballages (de votre bac de tri)
- service déchèteries (accueil, transport, recyclage)
- collecte/recyclage des bornes verre, papiers, textiles
- gestion administrative et communication
- 10 levées de votre poubelle incluses (traitement)**

Part variable (ou « incitative ») en fonction du nombre de levées de votre poubelle



traitement de vos ordures ménagères : facturé en fonction de la quantité produite à partir de la 11ème levée

Déduction de la somme que vous avez déjà payée sur la part fixe pour le 1^{er} semestre (période de janvier à juin)

Adresse d'envoi de votre règlement
Pour payer par courrier
Attention : ne pas l'envoyer à votre communauté de communes ou au pôle déchets du PETR